



La présente attestation valable du 16/08/2023 au 15/08/2024 à 24 heures ne peut engager l'assureur en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère, et sous réserve du paiement des primes y afférentes.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à VENDÔME CEDEX, le 22/08/2023

La Mutuelle

Mutuelle Centrale de Réassurance
36/38, rue de Saint-Petersbourg
CS 70110 - 75380 Paris Cedex 08
Tél. 01 49 95 79 79
Siret 775 364 383 00064 APE 6512Z

P:17316866
Label assurance garantie financière, 32/Pr, 01, 08/23, 21, 6



**ASSURANCE GARANTIE FINANCIÈRE
DES ÉCOLES DE CONDUITE
CERTIFICAT D'ADHÉSION
N° RDI00000471 / 0**

Date d'effet : 16/08/2023
Date de fin : 15/08/2024

Votre assureur conseil : **MASTER**
MUTUELLE D'ASSURANCE DES
TECHNICIENS DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE
1, AVENUE DES CITÉS UNIES D'EUROPE
CS 10217
41103 VENDÔME CEDEX
N° RCS : 38385217500066

SARL AUTO ECOLE GARE ROUTIÈRE DE
BERGEVIN
101 RESIDENCE PIERRE ANTONIUS BERGEVIN
97110 POINTE A PITRE CEDEX

P:17316866
Label assurance garantie financière, 32/Pr, 01, 08/23, 21, 6

Votre référence sociétaire : 10748587

VENDÔME CEDEX, le 22/08/2023

CERTIFICAT D'ADHÉSION AU CONTRAT COLLECTIF N° 9002000006/03

VOS DÉCLARATIONS

Activité : école de conduite

Etablissement principal :

101 RESIDENCE PIERRE ANTONIUS BERGEVIN - 97110 POINTE A PITRE CEDEX

Numéro d'agrément préfectoral : E1497100160 du 02/10/2019

Catégorie de permis : AM, B et B1

Date de délivrance du label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite » :
19/03/2021 Numéro de Siren/Siret : 79996348300018

Antériorité de l'activité : Exploitant en activité depuis le 26/09/1984

Chiffre d'affaires au titre des formations préparatoires aux permis de conduire : 92 680 € HT -
Exercice au 31/12/2022

GARANTIE SOUSCRITE

GARANTIE FINANCIÈRE des écoles de conduite labellisées

à concurrence de 30% de la part du chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'exercice précédent réalisé au titre des formations préparatoires aux permis de conduire.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES :

Territorialité

Il est précisé que les garanties du présent contrat sont étendues au Royaume-Uni.

